



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Deloitte.

Immeuble le Cube - Parc Mermoz
90 rue Didier Daurat
34170 Castelnau-le-Lez

Bastide Le Confort Médical S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021
Bastide Le Confort Médical S.A.
12 Avenue de la Dame
Centre Euro 2000
30132 Caissargues
Ce rapport contient 38 pages
Référence : nb.jm.jl.sa-29102021



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Deloitte

Immeuble le Cube - Parc Mermoz
90 rue Didier Daurat
34170 Castelnau-le-Lez

Bastide Le Confort Médical S.A.

Siège social : 12 Avenue de la Dame
Centre Euro 2000
30132 Caissargues
Capital social : € 3 308 004

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'assemblée générale de la société Bastide Le Confort Médical S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bastide Le Confort Médical S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2021 pour un montant net de 176 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note « 2.3 Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la situation nette, des flux de trésorerie prévisionnels de chaque entreprise ou à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (situation nette) et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité, conjoncture économique) et/ou à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA.

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontés certaines filiales peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs rattachés constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à apprécier si l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et :

pour les évaluations reposant sur des éléments historiques à apprécier si les situations nettes retenues concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;

pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels ou de multiples appliqués à l'EBITDA à

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction pour chacune de ces activités ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, notamment pour ce qui concerne le multiple d'EBITDA appliqué, le taux d'actualisation et le taux de croissance ;
- comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- apprécier si la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration

n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives à la rémunération au titre du contrat de travail de certains administrateurs prévues par les dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises ni de l'exactitude et de la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Bastide Le Confort Médical S.A. par vos assemblées générales du 28 novembre 2014 pour le cabinet KPMG et du 30 novembre 2017 pour le cabinet DELOITTE.

Au 30 juin 2021, le cabinet KPMG était dans la 7^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE dans la 4^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 29 octobre 2021


KPMG S.A.



Nicolas Blasquez
Associé

Montpellier, le 29 octobre 2021

Deloitte & Associés




Jérôme Milesi
Associé

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

12 Avenue de la Dame

30132 CAISSARGUES

Comptes au 30/06/2021



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2021	30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 511 786	5 645 778	2 866 009	3 050 143
Fonds commercial	2 758 732	239 772	2 518 960	2 413 959
Autres immobilisations incorporelles	7 596 880		7 596 880	7 661 127
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	25 579 557	17 436 305	8 143 252	8 106 230
Installations techniques, matériel, outillage	198 479 012	135 064 577	63 414 436	62 910 932
Autres immobilisations corporelles	7 735 840	6 305 303	1 430 537	1 307 418
Immobilisations en cours	2 221 920		2 221 920	1 056 640
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	176 176 446		176 176 446	147 472 408
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	413 171		413 171	190 713
Prêts	1 711 909		1 711 909	1 518 880
Autres immobilisations financières	4 099 402	150 000	3 949 402	3 206 774
ACTIF IMMOBILISE	435 284 654	164 841 734	270 442 921	238 895 222
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	173 273		173 273	214 817
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 536 681	976 969	28 559 712	41 782 486
Avances et acomptes versés sur commandes	1 504 148		1 504 148	1 241 545
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 155 358	898 552	31 256 806	37 568 812
Autres créances	85 710 205		85 710 205	84 374 641
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 791 923		13 791 923	15 426 288
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	600 337		600 337	1 275 026
ACTIF CIRCULANT	163 471 938	1 875 521	161 596 417	181 883 630
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	29 721		29 721	1 274 011
TOTAL GENERAL	598 786 313	166 717 255	432 069 058	422 052 863

Rubriques	30/06/2021	30/06/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 3 306 789)	3 306 789	3 305 975
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 465 654	9 465 654
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	330 598	330 326
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	33 414 807	39 608 012
Report à nouveau	2 453 282	-6 192 392
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 918 314	4 428 389
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 752 295	3 786 359
CAPITAUX PROPRES	62 641 738	54 732 324
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	472 000	1 849 011
Provisions pour charges	380 745	309 591
PROVISIONS	852 745	2 158 602
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	212 972 978	192 489 922
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	33 818 051	34 966 122
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	516 828	1 268 674
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 161 964	59 376 928
Dettes fiscales et sociales	16 827 934	18 781 813
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 124 850	7 585 633
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	368 422 604	364 469 092
Ecart de conversion passif	151 971	692 846
TOTAL GENERAL	432 069 058	422 052 863

Rubriques	France	Exportation	30/06/2021	30/06/2020
Ventes de marchandises	113 595 182	11 901 156	125 496 338	118 007 961
Production vendue de biens				
Production vendue de services	151 027 202		151 027 202	122 436 063
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	264 622 385	11 901 156	276 523 541	240 444 025
Production stockée			3 610 663	3 801 639
Production immobilisée			26 682	
Subventions d'exploitation			2 270 648	3 554 259
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			883 899	126 296
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			283 315 432	247 926 219
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			95 468 815	108 875 393
Variation de stock (marchandises)			13 202 248	-19 903 573
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 084 780	714 417
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			41 544	-5 901
Autres achats et charges externes			75 378 006	69 696 581
Impôts, taxes et versements assimilés			3 307 903	3 968 609
Salaires et traitements			46 863 833	43 564 593
Charges sociales			15 303 310	13 495 388
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 424 083	23 325 864
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 356 447	759 065
Dotations aux provisions			107 654	208 968
Autres charges			892 506	292 389
CHARGES D'EXPLOITATION			277 431 128	244 991 792
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 884 304	2 934 426
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 952 148	9 421 070
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			26 142	
Autres intérêts et produits assimilés			62	491
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 274 011	
Différences positives de change			777 810	1 556 792
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			12 030 173	10 978 352
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			80 000	994 119
Intérêts et charges assimilées			7 201 893	6 374 062
Différences négatives de change			835 616	1 303 309
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			8 117 509	8 671 490
RESULTAT FINANCIER			3 912 664	2 306 862
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			9 796 967	5 241 289

Rubriques	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 695	113 252
Produits exceptionnels sur opérations en capital	345 972	639 113
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	203 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	551 667	752 365
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	686 763	243 040
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 658 349	1 610 354
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	965 936	981 357
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 311 048	2 834 752
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 759 381	-2 082 386
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 880 728	-1 269 487
TOTAL DES PRODUITS	295 897 272	259 656 936
TOTAL DES CHARGES	286 978 958	255 228 547
BENEFICE OU PERTE	8 918 314	4 428 389

Annexes

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

Bastide Le Confort Médical est spécialisée dans la vente et la location de matériel médical pour les particuliers et les professionnels de santé. Les produits Bastide favorisent l'autonomie, la mobilité, la sécurité et le maintien à domicile d'une personne âgée, senior ou handicapée.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 est de 432 069 058 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de : 8 918 314 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

La société a poursuivi sa croissance sur un rythme soutenu avec une augmentation du chiffre d'affaires de 15%. L'ensemble des métiers développés par la société ont vu leur activité progresser. La vente d'équipements de protection individuels (EPI) a représenté une part importante de la croissance du chiffre d'affaires des activités de négoce du Maintien à Domicile.

La société Bastide Le Confort Médical a procédé à une augmentation de capital du 814 € (1 808 actions nouvelles) en date du 27 octobre 2020.

En Juin 2021 la société Philips a communiqué sur sa volonté de retirer mondialement certains ventilateurs et appareils de PPC, suite à l'identification d'un possible problème avec la mousse insonorisant présente dans ces dispositifs médicaux. Ces appareils, utilisés principalement à domicile, sont destinés aux patients souffrant d'apnée du sommeil ou nécessitant une assistance respiratoire. La société a été informée de ces défaillances et a dû s'organiser afin de traiter les réclamations d'un très grand nombre de patients et de professionnels de santé sollicitant des changements d'appareillage. Au 30 juin 2021, un avoir à recevoir a été comptabilisé.

La pandémie de COVID-19, déclarée depuis le mois de mars 2020 n'a pas perturbé le fonctionnement ou la performance de Bastide le Confort Médical.

A l'inverse, depuis le début de l'exercice, la société a développé ses ventes de marchandises sur les Equipements de Protection Individuelle nécessaires à la lutte contre la COVID-19 (masques, gants, blouses...) tout en maintenant le chiffre d'affaires que la société réalise usuellement dans ses activités historiques.

Durant les périodes de confinement survenues sur la période, la société a mis en place les mesures appropriées de distanciation sociale par l'intermédiaire du recours au télétravail lorsque les fonctions des collaborateurs le permettaient.

Dans le contexte décrit ci-dessus l'impact des mesures de soutien est resté très limité.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

Au cours de l'exercice, la société a réalisé les acquisitions suivantes :

- Acquisition de la société KEYLAB à hauteur de 100% le 29 juillet 2020 avec effet au 1er juillet 2020. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en Espagne.
- Acquisition de la société NEUMOTEC à hauteur de 100% le 29 juillet 2020 avec effet au 1er juillet 2020. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en Espagne.
- Acquisition de la société Ouest Médical Air à hauteur de 100% le 22 juillet 2020 avec effet au 1er juillet 2020. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en France.
- Acquisition de la société TMAD à hauteur de 100% le 30 juillet 2020 avec effet au 1er juillet 2020. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en France.
- Acquisition de la société BFC MEDICAL à hauteur de 100% le 26 juin 2020 avec effet au 1er juillet 2020. Cette société intervient dans le domaine de la Nutrition Perfusion en France.
- Acquisition de la société AIRMEDICAL PRODUCTS à hauteur de 100% le 08 mars 2021 avec effet au 1er Mars 2021. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en Espagne.
- Acquisition de la société ALVEOL'AIR à hauteur de 100% le 01 avril 2021 avec effet au 1er Avril 2021. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en France.
- Acquisition de la société LIVRAMEDOM à hauteur de 100% le 23 avril 2021 avec effet au 1er Mai 2021. Cette société intervient dans le domaine de l'assistance respiratoire en Espagne.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

AAI Constructions :	Linéaire – 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	Linéaire – 3,5 à 14 ans
Matériel de transport :	Linéaire – 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau :	Linéaire – 3 à 5 ans

Dans le cadre de la maintenance de son parc de matériel médical mis en location, la société réalise des opérations visant à prolonger la durée de vie des dispositifs. Dans le cadre de cette activité, elle engage des charges de personnel et des frais de structure.

Les frais engagés dans le cadre de la prolongation de la durée de vie de ces matériels sont constatés en production immobilisée dans les comptes annuels et sont amortis sur une durée de 3 ans et demi en moyenne.

Le montant de la production immobilisée constaté au cours de l'exercice s'élève à 3 289 135 euros et les dotations aux amortissements à 3 579 175 euros.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

La mise en place d'une unité de maintenance du parc locatif et l'observation faite sur l'état du parc de lits médicalisés et de son ancienneté moyenne ont conduit le groupe à reconsidérer la durée d'amortissement de ce type de dispositifs médicaux. Cette durée est fixée à 14 ans à compter du 1er juillet 2017.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds commerciaux sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges

2.3. Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels et/ou à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA. Une dépréciation à la clôture est constatée si la valeur d'utilité déterminée par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

2.4. Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer. Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

2.5. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

2.6. Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HT et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat. Les articles n'ayant connus de mouvement depuis plus

de deux ans font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

2.8. Opérations en devises

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.9. Engagements de retraite

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel forte en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- la table de mortalité de INSEE 2012 ;
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement ;
- Le taux de charges sociales de 36.50% pour les cadres et 35% pour les non cadres.

2.10. Autres provisions

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement des provisions relatives à des contentieux judiciaires. Le risque est apprécié par la direction générale, en lien avec les avocats et conseils, en fonction de situations factuelles

2.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

Il n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle. Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

2.12. Emprunts et dettes financières

Suite à la restructuration de la dette financière en juillet 2017, la majeure partie des emprunts sont gérés dans un contrat syndiqué unique dont le montant total a été porté à 215 m€ suite à la souscription d'un add-on de 60 millions d'euros en décembre 2019. S'ajoutent à cette dette syndiquée deux emprunts obligataires (EUROPP) pour un montant total de 50 millions d'euros. Ces deux emprunts obligataires sont à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de la BPI, du Crédit Agricole et de la Société Générale.

Les mouvements suivants sont intervenus sur l'exercice :

- La mobilisation de 20 m€ par l'intermédiaire d'un tirage sur la ligne Revolving Credit Facility renégociée en décembre 2020 ;
- La mobilisation de 7,5 m€ de bilatéral complémentaire tiré pour la première fois en janvier 2021 ;
- La souscription d'un emprunt "PGE" de 7,5 m€. Cet emprunt sera remboursable, à échéance, en octobre 2021.

2.13. Passifs éventuels

Le processus de recensement et d'identification des litiges est réalisé par :

- Le service Ressources Humaines pour les litiges sociaux,
- Le service Juridique pour les autres litiges.

Afin de s'assurer de l'exhaustivité du recensement, il est demandé aux responsables des différents services de la société d'informer les services concernés dès qu'ils ont connaissance de litiges et les relations avec les conseils juridiques sont gérées et animées exclusivement par les deux services mentionnés ci-dessus.

La société n'a pas connaissance d'éléments nécessitant la constitution d'une provision dans les comptes.

3. Informations complémentaires relatives au bilan

FONDS COMMERCIAL & MALIS DE FUSION

Droit au bail	Montant
Droit au bail (Montpellier)	53 357
Droit au bail (Bordeaux)	7 622
Droit au bail (Narbonne)	30 490
Droit au bail (Montauban)	22 867
Droit au bail (Agen)	15 245
Droit au bail (Amiens)	70 375
Droit au bail (Toulon)	15 245
Droit au bail (Pau)	5 685
Droit au bail (Nantes)	76 225
Droit au bail (Mulhouse)	91 469
Droit au bail (Strasbourg)	15 000
Droit au bail (Besançon)	75 000
Droit au bail (Portet sur Garonne)	141 000
Droit au bail (Orange)	15 000
Droit au bail (Evry)	50 000
Droit au bail (Aix)	20 000
Droit au bail (Arlès)	75 000
Droit au bail (Le Cannet)	195 716
TOTAL	975 296

Fonds de commerce	Montant
Fds de commerce (Tours)	118 910
Fds de commerce (Lyon Cx)	54 880
Fds de commerce (Vaulx En Velin)	790 351
Fds de commerce (IP Santé MDK)	337 449
Fds de commerce (3AS)	182 093
Fds de commerce (BAB)	121 562
TOTAL	1 605 245

Malis de fusion affectés aux fonds commerciaux	Montant
Fds de commerce (Amiens-Rouen)	834 366
Fds de commerce (Montauban)	434 820
Fds de commerce (Soissons)	154 529
Fds de commerce (Ariège)	691 701
Fds de commerce (Carcassonne)	442 073
Fds de commerce (Lyon Cx)	937 066
Mali technique Scare Assistance	710 298
Mali Fusion AAZ	1 954 703
TOTAL	6 159 556

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Nombre de titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 346 611	0,45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	7 348 419	0,45 €

ACTIONS PROPRES

Nombre de titres	30 juin 2020	Acquisitions	Cessions	30 juin 2021
Contrat de liquidité	5 647	36 783	34 247	8 183
Contrat de rachat	22 102	0	0	22 102

VARIATION CAPITAUX PROPRES

	30 juin 2021	30 juin 2020
Valeur brute au début de l'exercice	54 732 324	49 322 577
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)	814	
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	- 1 974 836	
Autres répartitions	- 814	
Provisions réglementées	965 936	981 357
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	53 723 424	50 303 934
Résultat de l'exercice	8 918 314	4 428 389
VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE	62 641 738	54 732 324

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 670 328		1 314 370
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	23 936 244		1 654 188
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	191 146 342		22 650 200
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	311 948		683 088
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 755 217		483 660
Emballages récupérables et divers	165 756		
Immobilisations corporelles en cours	1 056 640		1 814 959
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 372 147		27 286 095
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	147 472 408		33 223 003
Autres titres immobilisés	190 713		1 865 612
Prêts et autres immobilisations financières	4 795 653		4 747 287
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152 458 774		39 835 902
TOTAL GENERAL	393 501 248		68 436 367

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	77 505	39 795	18 867 398	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		10 875	25 579 557	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		15 317 530	198 479 012	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		422 377	572 659	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		241 452	6 997 425	
Emballages récupérables et divers			165 756	
Immobilisations corporelles en cours	649 678		2 221 920	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	649 678	15 992 234	234 016 330	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 518 965	176 176 446	
Autres titres immobilisés		1 643 154	413 171	
Prêts et autres immobilisations financières		3 731 630	5 811 311	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		9 893 749	182 400 927	
TOTAL GENERAL	727 183	25 925 778	435 284 654	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 545 099	1 380 645	40 195	5 885 549
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	15 830 014	1 610 642	4 352	17 436 305
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 235 411	20 695 962	13 866 796	135 064 577
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	151 705	95 584	115 182	132 106
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 608 140	641 251	241 851	6 007 540
Emballages récupérables, divers	165 657			165 657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	149 990 927	23 043 438	14 228 180	158 806 185
TOTAL GENERAL	154 536 026	24 424 083	14 268 375	164 691 734

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL
AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre	965 936				965 936
TOTAL	965 936				965 936

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 786 359	965 936		4 752 295
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	3 786 359	965 936		4 752 295
Provisions pour litiges	575 000	36 500	139 500	472 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 274 011		1 274 011	
Provisions pour pensions, obligations similaires	309 591	71 154		380 745
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 158 602	107 654	1 413 511	852 745
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	70 000	80 000		150 000
Dépréciations stocks et en cours	940 755	1 108 277	1 072 064	976 969
Dépréciations comptes clients	650 382	248 170		898 552
Autres dépréciations	203 000		203 000	
DEPRECIATIONS	1 864 138	1 436 447	1 275 064	2 025 521
TOTAL GENERAL	7 809 099	2 510 036	2 688 575	7 630 561

Dotations et reprises d'exploitation	1 464 100	1 211 564
Dotations et reprises financières	80 000	1 274 011
Dotations et reprises exceptionnelles	965 936	203 000

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 711 909		1 711 909
Autres immobilisations financières	4 099 402	4 099 402	
Clients douteux ou litigieux	258 600	258 600	
Autres créances clients	31 896 757	31 896 757	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	178 353	178 353	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	825 342	825 342	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 397 651	3 397 651	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	47 307	47 307	
Groupe et associés	66 014 660	66 014 660	
Débiteurs divers	15 246 891	15 246 891	
Charges constatées d'avance	600 337	600 337	
TOTAL GENERAL	124 277 209	122 565 301	1 711 909
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	193 029		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			50 000 000	
Autres emprunts obligataires	50 000 000		50 000 000	
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 275 356	2 275 356		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	210 697 622	152 147 622	58 550 000	
Emprunts et dettes financières divers	33 818 051	33 818 051		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 161 964	50 161 964		
Personnel et comptes rattachés	7 393 514	7 393 514		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 685 958	3 685 958		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 671 954	4 671 954		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 076 508	1 076 508		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	33 766 092	33 766 092		
Autres dettes	11 944 051	11 944 051		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	409 491 070	300 941 070	108 550 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 271 843			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 300 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Charges et produits constatés
d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	600 337	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	600 337	

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 677 442
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 412 879
Dettes fiscales et sociales	6 887 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	2 616 093
TOTAL	23 593 932

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	6 201 769
Personnel	5 864
Organismes sociaux	
État	47 307
Divers, produits à recevoir	4 820
Autres créances	5 515 949
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	11 775 709

4. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Export	France	TOTAL
Ventes	11 901 156	113 595 182	125 496 338
Prestations		151 027 202	151 027 202
TOTAL	11 901 156	264 622 385	276 523 541

TRANSFERT DE CHARGES

Natures de transferts	
Avantages en nature	246 216
Transferts de charges	796 335

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges		Dont ent. liées
- Dotation financières amortissements & provisions	80 000	
- Intérêts sur emprunts	5 821 033	
- Intérêts comptes courants	531 859	531 859
- Intérêts bancaires	382 982	
- Pertes de change	835 616	
- Autres	466 020	
TOTAL	8 117 509	531 859
Nature des produits		Dont ent. liées
- Reprises de provisions financières	1 274 011	
- Produits de participation	9 124 300	9 124 300
- Revenus de créances	29	
- Intérêts comptes courants	827 848	827 848
- Gains de change	777 810	
- Autres produits financiers	26 204	
TOTAL	12 030 173	9 952 148

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	
- Charges diverses	
- Cession d'immobilisations	1 449 366
- Autres charges	895 746
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	965 936
TOTAL	3 311 048
Nature des produits	
- Cessions d'immobilisations	340 973
- Produits exceptionnels divers	7 694
- Reprises sur provisions et transfert de charges	203 000
TOTAL	551 667

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	9 796 967	- 1 025 320	10 822 287
Résultat exceptionnel	- 2 759 381	- 855 408	- 1 903 973
Participation			
Résultat comptable	7 037 586	-1 880 728	8 918 314

CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales ou sous filiales, Confortis, Bastide Franchise, SB Formation, et Centre Stomathérapie.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Diabvie, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales Corsimed et Bastide Innovation, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elle était imposée séparément. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires d'aucune créance sur la société mère.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE

- Eléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Eléments entraînant un allègement de la charge future

Nature des éléments	Montants
Dettes provisionnées pour la participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	204 000
TOTAL	204 000

5. Autres informations et engagements hors bilan

DETAIL LOCATIONS VEHICULES

Sur la base des véhicules présents au 30 juin 2021 (données en milliers d'euros)

Redevances payées		Montant
Cumuls des exercices antérieurs		6 379
Montant de l'exercice		3 287
Total		9 666
Redevances restants dues		Montant
A 1 an au plus		2 741
Entre 1 et 5 ans		1 877
A 5 ans au plus		0
Total		4 618
Valeur des biens		Montant
Valeur brute		16 164
Amortissements antérieurs		8 107
Amortissements de l'exercice		3 400
Valeurs nettes comptables		4 657

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Nantissement des parts S.C.I. Bastide 2 : 207k

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit-Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux)	34 914 216	7 792 750	21 655 289	5 466 177
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION DEVENU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le DIF n'existe plus depuis le 01 Janvier 2015. Ce dispositif a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Le CPF est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

Néant

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

REMUNERATION DU DIRIGEANT

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

La rémunération versée aux dirigeants, membres des organes d'administration, s'élèvent à 522 k€ sur l'exercice 2020/2021.

MONTANT DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DES PENSIONS, COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES CONTRACTÉS AU PROFIT DES DIRIGEANTS

Néant

EFFECTIF MOYEN

Effectifs 2020-2021	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	242	0
Agents de maîtrise	261	0
Employés	1 192	0
Total	1 695	0
Effectifs 2019-2020	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	234	0
Agents de maîtrise	256	0
Employés	1 170	0
Total	1 660	0

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société BASTIDE établit des comptes consolidés, et cette dernière est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
SAS CONFORTIS	1 000	5 235	100	3 584	3 584	-4 190	3 445	2 590	2 428
SAS BASTIDE FRANCHISE	37	1 027	100	37	37	-794	3 431	702	17
SAS AB2M	15	1 210	100	2 063	2 063	-707	3 445	235	300
SAS AIR + SANTE	40	1 893	100	7 175	7 175	-1 074	2 416	716	690

Annexe

Déclaration au 30/06/2021

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SAS CORSICA SANTE	1	408	55	76	76	63	1 459	154	25
SCI BASTIDE 2	2	251	10	0	0	-220	149	100	10
SCI BASTIDE 3	2	202	10	133	133	-110	112	76	5
SCI BASTIDE 4	2	433	10	83	83	158	179	85	
SAS B2R	30	1 332	85	81	81	-54	2 408	658	69
SAS SB FORMATION	5	-120	100	5	5	288	67	5	
SARL DOM AIR	40	-988	80	658	658	3 634	4 683	350	
SAS CENTRE DE STOMATHERAPIE	8	980	100	2 172	2 172	-894	4 106	181	280
DORGE MEDIC SA	87	1 056	100	3 811	3 811	274	3 199	8	
DYNA MEDICAL	105	-152	100	1 521	1 521	2 759	7 228	319	
SAS CICA +	10	-225	100	840	840	260	2 797	-117	
SARL CICADUM	20	268	51	450	450	-54	2 864	42	
AFPM HOLDING	274	2 940	100	11 303	11 303	2 154	0	230	
SAS ULIMED	54	-106	94	5 696	5 696	765	8 605	311	
SAS DIABVIE	1	-816	100	1	1	1 085	72	-275	
SAS DYNAVIE	10	-91	100	2 150	2 150	237	962	198	
SAS MEDSOFT	14	-35	100	3 610	3 610	627	5 214	-197	
SA BORDO 2 MEDICAL	220	-89	95	1 495	1 495	54	278	38	
SAS ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	31	6 125	100	14 751	14 751	-4 117	3 185	1 215	985
SAS TCM PHARMA	8	2 994	100	17 126	17 126	-2 258	2 625	516	755
BASTIDE TUNISIE	20	161	49	4	4	148	0	0	
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	12	-2 967	100	12	12	37 077	131	-480	
SAS SPHERE SANTE	8	4 964	100	18 764	18 764	-3 993	8 137	965	1 450
SAS HUMANAIR MEDICAL	53	224	100	5 000	5 000	1 332	3 119	-125	170
SAS APNEA MEDICAL	10	1 443	100	5 500	5 500	-874	2 208	498	425
SAS CARDAIR	10	879	100	2 347	2 347	-240	1 570	296	270

Annexe

Déclaration au 30/06/2021

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SAS SANTELYNES	19	405	100	3 003	3 003	-266	1 134	175	200
SAS NEW MEDICAL CONCEPT - NMC	50	5 655	73	13 766	13 766	-2 556	14 516	560	
SAS SERVICE OXYGENE	74	939	100	3 112	3 112	349	2 695	408	250
SAS SERVICE OXYGENE 31	38	1 288	90	4 168	4 168	-398	1 610	345	324
SAS HOSPITALISATION A DOMICILE 13	60	-75	100	2 726	2 726	-186	997	217	
SAS MAINTIEN A DOMICILE (M.A.D)	8	26	100	1 326	1 326	-91	821	239	
SARL ANISSA PATISSERIE	1	-144	55	1	1	293	376	-40	
SAS BASTIDE GROUPE	500	347	100	500	500	-173	11 084	255	
SAS FBCONSULT	2	200	100	3 463	3 463	154	997	169	200
SAS MEDICAL PLUS	1	1 412	95	848	848	575	1 957	434	71
SAS IPAD MEDICAL	6	505	100	2 187	2 187	422	1 646	171	
SAS OMNIDOM	5	156	100	570	570	156	778	-23	
SAS ENTEDOM	50	1 287	100	4 100	4 100	-420	2 643	247	200
SAS CORSIMED	1	-3	100	1	1	4	0	-3	
SAS BASTIDE INNOVATION	10	-5	100	10	10	0	0	0	
IBERSALUD (BMI)	10	-69	100	130	130	369	878	32	
SAS UP TO DATE	11	-50	100	853	853	286	1 674	-67	
SAS UP TO DATE CENTRE	110	220	100	212	212	-1	568	74	
SAS EXPRESSPOLY	1	-147	100	5	5	1 145	706	-33	
SAS SERVICE OXYGENE OUEST	1	-64	80	1	1	73	40	-17	
AD MEDI +	1	-155	90	1	1	38	5	-155	

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES (EN MILLIERS D'EUROS)

Société	Objet	Charges
SCI BASTIDE 1	Location immobilière	87
SCI BASTIDE 2	Location immobilière	150
SCI BASTIDE 3	Location immobilière	112
SCI BASTIDE 4	Location immobilière	180
SCI BASTIDE Gallargues	Location immobilière	56
SCI BASTIDE Orange	Location immobilière	44
SCI BASTIDE Villabé	Location immobilière	171
SCI BASTIDE Chaponnay	Location immobilière	69
SCI BASTIDE Châteauroux	Location immobilière	78
SCI BASTIDE Dunkerque	Location immobilière	47
SCI BASTIDE Dol de Bretagne	Location immobilière	308
SCI BASTIDE Valence	Location immobilière	21
SCI BASTIDE Soissons	Location immobilière	29
SCI BASTIDE Mitry-Mory	Location immobilière	260
SCI BASTIDE Arles	Location immobilière	63
SCI BASTIDE Rodez	Location immobilière	99
SCI BASTIDE Pissy-Poville	Location immobilière	83
SCI BASTIDE Mauguio	Location immobilière	78
SCI BASTIDE Toulouse	Location immobilière	60
SCI BASTIDE Garosud	Location immobilière	111
SCI BASTIDE Fenouillet	Location immobilière	122
SCI BASTIDE Tours	Location immobilière	56
SCI BASTIDE Clermont Ferrand	Location immobilière	0
SCI BASTIDE Toulouse Harmonie	Location immobilière	58
SCI BASTIDE Metz	Location immobilière	79
SCI BASTIDE Saint-Fons	Location immobilière	81
SCI BASTIDE Caissargues	Location immobilière	339
SCI BASTIDE Limonest	Location immobilière	55
SCI BASTIDE Angers	Location immobilière	78
SCI BASTIDE GARONS	Location immobilière	329
SCI BASTIDE La Fardèle	Location immobilière	157
SCI BASTIDE Dijon	Location immobilière	36
SCI FMF LONS	Location immobilière	70
SCI BASTIDE ST CONTEST	Location immobilière	56
SCI BASTIDE LES PORTES DE CAMARGUES	Location immobilière	1 096
SCI FPS IFS	Location immobilière	26
SCI FPS COURNON	Location immobilière	80
SCI FPS DOLE	Location immobilière	20
SCI FPS ST GEORGE DE DIDONNES	Location immobilière	3
SCI FMF Quetigny	Location immobilière	24
SCI FMF Cholet	Location immobilière	41

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Création de SELENIS SANTE, basée à Caissargues (30132) en septembre 2021. Cette société a pour activité la formation des prestations de santé à domicile.
- Le principal entrepôt de stockage a subi courant septembre 2021 un important dégât des eaux ayant pour effet une perte de stock significative. Le montant des dommages, couverts par les assurances, sont en cours d'évaluation par les expertises.